

# CABINET MONTEL

Société de Commissaires aux Comptes  
16 rue du Dèvès - 34820 TEYRAN  
Tel 04 67 16 40 00 – Fax 04 67 16 40 20

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'assemblée générale ordinaire annuelle du Syndicat des Riziculteurs de France  
et Filière,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SRFV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- Les estimations comptables retenues, nous nous sommes assurés de la cohérence traduite dans les comptes entre l'évolution des encours à la clôture et l'activité de l'exercice, prenant en considération l'incidence du changement de date de clôture intervenu l'exercice précédent.
- Les règles et principes comptables mis en œuvre, nous avons vérifié leur caractère approprié et leur correcte application.
- La présentation des comptes dans leur ensemble, les comptes soumis à votre approbation sont présentés en conformité avec les règles générales auxquelles le syndicat est légalement assujéti.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif a été d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous précisons que l'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Sont considérées comme telles, les anomalies résultant de fraudes ou d'erreurs et qui sont susceptibles, prises individuellement ou en cumulé, d'influencer les décisions économiques des utilisateurs des comptes.

Conformément à l'article L.823-10-1 du code de commerce, il n'entre pas dans notre mission de garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation professionnelle.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Teyran, le 8 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet MONTEL



---

Béatrice Pouzancre Parent

## Annexe :

## Description détaillée des responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BA

**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement		26,52	-26,52	-100,00
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 844,44	4 844,44	-2 000,00	-41,28
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	28 150,80	31 837,77	-3 686,97	-11,58
Installations tech., matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	9 195,16	12 368,65	-3 173,49	-25,66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	5 254,50	5 221,50	33,00	0,63
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>45 444,90</b>	<b>54 298,88</b>	<b>-8 853,98</b>	<b>-16,31</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approv.	5 736,90	14 500,54	-8 763,64	-60,44
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés (3)	303 660,10	247 970,40	55 689,70	22,46
Autres (3)	30 732,71	74 667,65	-43 934,94	-58,84
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	167 646,98	146 820,03	20 826,95	14,19
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	1 888,66	3 124,70	-1 236,04	-39,56
<b>TOTAL (II)</b>	<b>509 665,35</b>	<b>487 083,32</b>	<b>22 582,03</b>	<b>4,64</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>555 110,25</b>	<b>541 382,20</b>	<b>13 728,05</b>	<b>2,54</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital</b> (dont versé :       0 )				
<b>Primes d'émission, de fusion, d'apport</b>				
<b>Écarts de réévaluation</b>				
<b>Écart d'équivalence</b>				
<b>Réserves</b>				
Réserve légale				
Réerves statutaires ou contractuelles				
Réerves réglementées				
Autres réserves	384 055,57	393 743,84	-9 688,27	-2,46
<b>Report à nouveau</b>				
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	34 530,74	-9 688,27	44 219,01	456,42
SITUATION NETTE	418 586,31	384 055,57	34 530,74	8,99
<b>Subventions d'investissement</b>				
<b>Provisions réglementées</b>				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>418 586,31</b>	<b>384 055,57</b>	<b>34 530,74</b>	<b>8,99</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>Produit des émissions de titres participatifs</b>				
<b>Avances conditionnées</b>				
<b>TOTAL (I) Bis</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>Provisions pour risques</b>				
<b>Provisions pour charges</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
<b>Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)</b>		17 084,82	-17 084,82	-100,00
<b>Emprunts et dettes financières diverses (3)</b>				
<b>Avances et acptes recus sur commandes en cours</b>				
<b>Dettes fournisseurs et Comptes rattachés</b>	68 802,24	98 114,00	-29 311,76	-29,88
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	57 957,65	41 895,91	16 061,74	38,34
<b>Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés</b>				
<b>Autres dettes</b>	64,05	231,90	-167,85	-72,38
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Produits constatés d'avance</b>	9 700,00		9 700,00	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>136 523,94</b>	<b>157 326,63</b>	<b>-20 802,69</b>	<b>-13,22</b>
<b>Écarts de conversion passif (IV)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>555 110,25</b>	<b>541 382,20</b>	<b>13 728,05</b>	<b>2,54</b>
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	136 523,94	157 327,00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques		17 084,82		
(3) Dont emprunts participatifs				

## COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/04/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>	30 239,39	28 491,67	1 747,72	6,13
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	264 481,36	213 194,17	51 287,19	24,06
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>294 720,75</b>	<b>241 685,84</b>	<b>53 034,91</b>	<b>21,94</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 396,00	9 088,46	-5 692,46	-62,63
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	57 007,92	109 087,54	-52 079,62	-47,74
Autres produits	10,34	6,56	3,78	57,62
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION ( I )</b>	<b>355 135,01</b>	<b>359 868,40</b>	<b>-4 733,39</b>	<b>-1,32</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	16 617,64	18 534,25	-1 916,61	-10,34
Variation de stocks	8 763,64	8 862,53	-98,89	-1,12
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	225 183,50	219 109,09	6 074,41	2,77
Impôts, taxes et versements assimilés	23 339,46	43 634,97	-20 295,51	-46,51
Salaires et traitements	27 979,90	37 556,82	-9 576,92	-25,50
Charges sociales	10 012,15	9 809,18	202,97	2,07
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 886,98	7 489,95	1 397,03	18,65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	12 107,65	25 703,58	-13 595,93	-52,90
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION ( II )</b>	<b>332 890,92</b>	<b>370 700,37</b>	<b>-37 809,45</b>	<b>-10,20</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>22 244,09</b>	<b>-10 831,97</b>	<b>33 076,06</b>	<b>305,36</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**  
**COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/04/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	669,28	629,03	40,25	6,40
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	2 069,78	514,67	1 555,11	302,16
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>2 739,06</b>	<b>1 143,70</b>	<b>1 595,36</b>	<b>139,49</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	0,17		0,17	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ( VI )</b>	<b>0,17</b>		<b>0,17</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>2 738,89</b>	<b>1 143,70</b>	<b>1 595,19</b>	<b>139,48</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>24 982,98</b>	<b>-9 688,27</b>	<b>34 671,25</b>	<b>357,87</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	9 547,76		9 547,76	
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( VII )</b>	<b>9 547,76</b>		<b>9 547,76</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ( VIII )</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9 547,76</b>		<b>9 547,76</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>367 421,83</b>	<b>361 012,10</b>	<b>6 409,73</b>	<b>1,78</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>332 891,09</b>	<b>370 700,37</b>	<b>-37 809,28</b>	<b>-10,20</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>34 530,74</b>	<b>-9 688,27</b>	<b>44 219,01</b>	<b>456,42</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRES			NA

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 555 110,25 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 34 530,74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'exercice N-1 a une durée de 9 mois.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

## **Amortissements des biens décomposables :**

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Composants de "seconde catégorie", dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions :

L'entité n'est pas concernée (Option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 et 15 ans
- Installations techniques	5 et 15 ans
- Matériels et outillages industriels	5 et 15 ans
- Matériels et outillages	3 et 10 ans
- Immobilisations incorporelles	1 et 5 ans
- Matériel de bureau	3 et 7 ans

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>	896,00			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	25 343,94			
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	45 194,34			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	38 668,32			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique	24 243,19			
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	108 105,85			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		5 221,50		33,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		<b>TOTAL</b>	5 221,50		33,00	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	139 567,29		33,00	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>			896,00	
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			25 343,94	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			45 194,34	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			38 668,32	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			24 243,19	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>			108 105,85	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				5 254,50	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>			5 254,50	
		<b>TOTAL GENERAL</b>			139 600,29	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>	869,48	26,52		896,00
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	20 499,50	2 000,00		22 499,50
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		13 356,57	3 686,97		17 043,54
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		28 778,71	2 472,03		31 250,74
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		21 764,15	701,46		22 465,61
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	63 899,43	6 860,46		70 759,89
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>85 268,41</b>	<b>8 886,98</b>		<b>94 155,39</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements						
<b>TOTAL</b>						
A. Immob. incorpor.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constr.						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Immo. corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acquisition de titres de participations						
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						
<b>Total général non ventilé</b>						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ACTIF CIRCULANT

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	303 660,10	303 660,10	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	638,21	638,21	
	Impôts sur les bénéfiques	10 006,00	10 006,00	
	Etat & autres coll. publiques	4 663,80	4 663,80	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	13 096,00	13 096,00	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 328,70	2 328,70		
Charges constatées d'avance	1 888,66	1 888,66		
<b>TOTAUX</b>		<b>336 281,47</b>	<b>336 281,47</b>	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

## REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS

REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS	Montant	Échéance
Report en arrière des déficits N		
Carry back 31 03 2014	5 718,00	31/03/2019
<b>TOTAUX</b>	<b>5 718,00</b>	

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 888,66
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>1 888,66</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	116 319,07
Autres créances	13 734,21
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>130 053,28</b>

# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	68 802,24	68 802,24		
Personnel & comptes rattachés	7 996,47	7 996,47		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	4 733,78	4 733,78		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	44 872,63	44 872,63		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	354,77	354,77		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	64,05	64,05		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 700,00	9 700,00		
<b>TOTAUX</b>	<b>136 523,94</b>	<b>136 523,94</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 700,00
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>9 700,00</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 669,12
Dettes fiscales et sociales	8 248,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>43 917,85</b>

# ENGAGEMENTS

**RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE F**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite est couvert au travers d'un contrat externe souscrit auprès de la compagnie AXA assurances.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

## TOTAL

## ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

## TOTAL